



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Marylise LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

N°5

28 Janvier
2019

ASSURANCE CHÔMAGE Pas d'issue sans mesures sur les contrats courts !

Lundi 28 janvier 2019, les organisations patronales ont annoncé qu'elles suspendaient leur participation à la négociation sur l'assurance chômage.

La réunion de négociation du 31 janvier devait pourtant être une séance clé, avec pour la première fois l'étude d'un projet de texte et la présentation par le patronat de ses propositions concrètes sur la lutte contre le recours abusif aux contrats courts.

La CFDT regrette vivement cette suspension unilatérale qui sonne comme une fin de non-recevoir à la nécessaire responsabilisation des employeurs sur cette situation que subissent de nombreux salariés. Les branches professionnelles avaient jusqu'à fin 2018 pour s'emparer de ce sujet et force est de constater que la plupart d'entre elles n'ont pas su ou voulu trouver des solutions à leur niveau.

Pour la CFDT, la négociation ne peut se poursuivre que si les employeurs s'engagent avec des mesures concrètes pour les salariés qui n'ont pas le choix des contrats courts qui leur sont proposés. A défaut, le patronat portera la responsabilité de l'échec de cette négociation.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante